

## Gestion du tabac à l'EPM



### • Résumé

Suite à sa participation au projet tabac du Conseil provincial des jeunes, l'EPM, école secondaire d'enseignement spécialisé, qui s'interroge sur la gestion du tabagisme au sein de son établissement a poursuivi le projet avec les professionnels de l'école, les équipes PMS et PSE et le FARES.

### • Eléments de contexte

Lors de la réunion de préparation du projet tabac du conseil provincial des jeunes, il a été mis en avant que de nombreux intervenants de l'école étaient intéressés par un travail sur la gestion de l'interdiction du tabac au sein de l'école.

En effet, les élèves fumeurs sont nombreux à l'école et la consommation commence tôt. C'est pourquoi l'école a choisi de cibler les 1ères au lieu des 2èmes et 3èmes préconisées pour le projet. A côté de la consommation élevée, les élèves sont décrits comme plus facilement influençables que dans les autres écoles et le respect de l'interdiction n'est pas facile à maintenir.

### • Objectifs

Les objectifs du projet étaient :

- mieux gérer le respect de l'interdiction de fumer au sein de l'établissement ;
- Saisir l'opportunité de projet du conseil provincial des jeunes pour aborder le tabac à l'école en suivant les propositions des jeunes conseillers;
- Ouvrir un espace de dialogue sur le sujet en partant des représentations des élèves ;
- Poursuivre au-delà des animations une réflexion sur le sujet et permettre l'autonomie dans l'école.

### • Public

élèves du secondaire (12-18 ans) professionnels

( Adolescent Adulte )

### • Milieu de vie

- Milieu scolaire - Ecole

### • Démarches et actions

#### 1- Le projet du conseil provincial des jeunes

Le projet tabac du conseil provincial des jeunes se concrétise à l'EPM au mois de février 2013. Il est considéré comme une première étape pour lancer une dynamique sur la gestion du tabac à l'école et vise les 1ères secondaires.

Ce projet est précédé d'une réunion de préparation avec le PMS et le PSE provincial de Nivelles et le FARES afin de réfléchir plus spécifiquement l'animation pour un public de l'enseignement spécialisé.

Le projet se déroule en deux temps :

- Ligue d'impro : prestation de la ligue d'impro devant les élèves autour des

• **Institution porteur(s) de l'expérience**

• [Ecole provinciale des métiers](#)

• **Institution partenaire(s) de l'expérience**

• Centre psycho-médico-social provincial de Nivelles

• [FARES - Service Prévention Tabac promotion de la santé](#)

• Service provincial de promotion de la santé à l'école de Wavre

• **Institution ressource(s) de l'expérience**

• [Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon](#)

• [Conseil provincial des jeunes du Brabant wallon](#)

• [Improvisation.be](#)

• **Période de déroulement du projet**

• janvier 2013 - juin 2014

• **Territoire**

• Nivelles

• **Outils**

• [Jeux des phrases jeunes et tabac](#)

• **Formations**

Formation du FARES sur la gestion du tabac à l'école

4 thématiques : pression de groupe, effets à court-long terme, interdiction de fumer, comment aider un ami à arrêter de fumer ? choisis par le Conseil ;

- Animation et débat : autour des thèmes évoqués par la ligue d'impro par le FARES, les équipes PMS et PSE.

Dans un atelier, des élèves ont mis leur idées sur des affiches qui ont été exposées lors de la journée porte ouverte de l'école.

## **2- Enquête auprès d'intervenants de l'école**

Dans la lancée du projet, une enquête sous forme de questionnaire a circulé auprès des professeurs et éducateurs volontaires de l'école pour connaître leur attitude par rapport au tabac dans l'école. Sont ressortis de cette enquête le besoin de plus de cohérence dans les sanctions concernant l'interdiction de fumer et d'information sur la thématique.

Cette enquête s'est vue renforcée par une formation sur les sanctions constructives dans le cadre des formations en cours de carrière.

## **3- Respect de l'interdiction et formation avec le FARES**

Dès la rentrée 2013, l'école a instauré la tolérance quant au tabagisme dans l'école qui a été expliquée aux élèves. Chaque élève surpris à fumer est sanctionné d'une retenue de 10 min.

Au mois d'octobre 2013 deux demi-journées de formation sur la gestion du tabac sont organisées avec le FARES pour les enseignants et éducateurs de l'école où seront abordés repères théoriques mais également jeu de rôle autour des sanctions constructives. L'objectif est de réfléchir le contenu avec les professionnels de l'école. Le PMS et le PSE se joindront également à la formation.

## **• Moyens**

### **Ressources humaines**

- 1 infirmière de l'école ;
- 1 coordinateur pédagogique de l'école ;
- 2 membres du PMS ;
- 2 membres du PSE ;
- 2 chargés de projet du FARES ;
- 3 acteurs d'improvisation.be

### **Ressources matérielles**

- infrastructure de l'école ;
- budget provincial pour la ligue d'improvisation
- budget de l'école pour la formation.

## **• Evaluation et enseignements**

Une évaluation a eu lieu après le projet du conseil provincial des jeunes auprès des professionnels.

Ceux-ci ont eu des retours positifs des élèves et constatent que ceux-ci ont été très réceptifs à la prestation d'improvisation.be et en ont bien compris les contenus, ce qui était un enjeu pour cette école.

Une évaluation est également prévue au terme de la formation du FARES.

## **• Personne de contact**

- Renaude Boone
- renaude.boone.epm@skynet.be
- 067 21 78 01